

Présents : Mme Touzet (APEIU), , Mme Amadéi (APEIU), Mme Quris (APEIU), Mme DesmullierTrevisiol (APEIU), Mme Nion (APEIU), M. Amadéi (APEIU), Mme Lagroue, Mme Esquembre, Mme Calas, Mme Argaut, Mme Cros, Mme Jabbes, Mme Mataix, M. Chéret, M. Bonnevie, M Bouscayrol (enseignants) et Mme Puntil (directrice et enseignante), M Feuillerat (adjoint Enfance /Jeunesse), M. Roux (adjoint aux bâtiments municipaux)

Excusés : M Duez (Inspecteur de l'Education Nationale), Mme Sartres (APEIU), Mme Celka (APEIU), M. Gonzales (directeur ALAE)

*Début du conseil d'école à 17h35*

**Prévisions des effectifs pour la rentrée de septembre 2019** : les effectifs prévus à ce jour sont : 40 CP, 50 CE1, 55 CE2, 53 CM1 et 47 CM2 soit un total de 248 élèves. La rentrée aura lieu le lundi 3 septembre 2019. Les logements en cours de construction zone de la Violette seront livrés au cours de l'année 2019. Il est très difficile d'avoir des renseignements auprès des promoteurs pour connaître l'impact que cela aura pour les effectifs des écoles de L'Union mais une partie des logements correspond à une résidence senior et beaucoup d'appartements seront de petite taille.

**Information sur la création d'une classe « ULIS école »** : A la rentrée de septembre 2019, une ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) ouvrira dans notre école. Il en existe déjà une au collège Chaumeton pour les élèves en âge d'être au collège. Cette classe aura un effectif maximum de 12 élèves qui pourront venir de L'Union et des communes proches. Toutefois nous attendons moins d'élèves pour la première année, le dispositif montera en puissance progressivement. L'enseignant coordonnateur chargé de l'Ulis est un enseignant spécialisé qui organise le travail des élèves en situation de handicap dont il a la responsabilité. Il est aidé dans cette tâche par un(e) auxiliaire de vie scolaire collective. Tous les élèves du dispositif sont de droit inclus dans une classe de référence de la même classe d'âge. L'inclusion donne à l'enfant son statut d'élève. Il grandit avec les enfants de son âge qu'il suit de classe en classe. Les temps dans le dispositif ULIS permettent de consolider les prérequis et les notions avec des supports adaptés, des adaptations pédagogiques spécifiques liées à sa situation de handicap. Les temps dans la classe de référence permettent d'observer ses camarades, d'adopter une posture d'élève et de participer à la vie de la classe d'âge. L'élève du dispositif peut avoir des temps de prise en charge par différents services (service d'éducation et de soins spécialisés à domicile : SESSAD, Centre Médico Psycho Pédagogique : CMPP...) dans et hors l'école. Cette classe sera installée dans l'actuelle bibliothèque qui sera déménagée au premier étage.

**Présentation des listes de fournitures scolaires** : Les listes de fournitures des classes seront distribuées aux élèves avant les vacances d'été et elles seront affichées durant l'été à l'entrée de l'école. Comme tous les ans très peu de fournitures sont demandées, la majorité étant achetées par l'école avec le budget attribué par la mairie.

**PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)** : L'exercice de confinement (scénario : alerte pollution atmosphérique) a eu lieu le 22 mai en commun avec l'école maternelle. Il s'est tenu en présence de représentants de parents d'élèves, de la gendarmerie et de la police municipale qui représentait aussi la municipalité. Il a montré à nouveau des difficultés dans la transmission de l'alerte (signal mal entendu selon les salles). Des études/devis ont été faites pour installer un signal (message vocal simple par haut-parleur + signal lumineux dans les toilettes) sur toutes les écoles de la commune afin d'améliorer ce problème. Le marché public (pour un budget d'environ 70 000 €) devrait être publié durant l'été pour une installation prévue avant les vacances de Noël 2019. 6 mallettes PPMS avec du matériel permettant de rester confiné ont été distribuées afin que les classes puissent facilement les utiliser quelque soit le lieu de confinement.

**Coopérative scolaire affiliée à l'OCCE** : Mouvements depuis le dernier conseil d'école :

Opération	Crédit	Débit
<b>SOLDE au 12/02/2019</b>	<b>+ 9 691,25</b>	
Sorties scolaires (concerts, visites de musées, etc.)		- 2 925,57 €
Transports pour sorties scolaires		- 1 836,80 €
Projets (sciences, EPS, jeux mathématiques, arts plastiques)		- 142,79
Préparation kermesse (Sacem, gobelets, tombola)		- 1 113,96 €
Subvention Mairie 2019	+ 2 156,00 €	
<b>SOLDE au 06/06/2019</b>	<b>+ 5 828,13 €</b>	

La coopérative scolaire permet de payer toutes les sorties payantes même si elles ont lieu à L'Union. Par exemple le spectacle des JMF « Yakch'é » à la Grande Halle pour 7 classes de l'école a coûté 792 € €. Des dépenses sont en cours et non comptabilisées pour l'instant (sorties de fin d'année, etc.).

**Projet d'école** : Le projet d'école 2018-2022 s'intitule « Ensemble pour apprendre et s'ouvrir au monde » avec 3 axes principaux : la continuité des enseignements, l'ouverture de l'école et l'action éducatrice (relations avec les familles,

responsabilisation des élèves). Plusieurs actions ont déjà été mises en place mais elles nécessitent des aménagements et des améliorations. Le système du message clair (en complément du permis à point) s'est mis en place à partir de janvier. Il est utilisé de façon inégale par les élèves qui se le sont plus ou moins approprié. Il doit être retravaillé et les enfants doivent être incités à plus l'utiliser. En enseignement moral et civique, toutes les classes mettent en place des débats et un travail réflexif. Des « ateliers philo » sont proposés dans certaines classes même si ce n'est pas toujours sous cette dénomination. De même, les classes peuvent proposer des moments d'entraide et de tutorat mais ce n'est pas généralisable à toutes les activités ni à tous les élèves. Cela demande un encadrement et un travail de mise en place (ne pas faire à la place de, ne pas culpabiliser si l'élève aidé n'y arrive quand même pas, etc.). Quand une activité est finie en avance d'autres solutions sont possibles (lecture libre, repos, coloriage libre ou codé, réalisation du travail personnel en avance) et peuvent être bénéfiques aux enfants entre deux activités. 3 demi-journées ont été banalisées pour le projet d'arts plastiques sur le thème de la couleur. Les élèves ont eu des ateliers avec différents professeurs. Une exposition est prévue lors de la kermesse pour permettre aux familles d'en profiter. L'an prochain, ce travail en arts plastiques sera amplifié avec un partenariat avec Lieu Commun (situé Faubourg Bonnefoy) et des artistes interviendront dans certaines classes. Ce projet sera financé par la mairie, la coopérative scolaire et un dossier pour un projet art et culture a été déposé auprès de l'Education Nationale.

**Spectacles et sorties scolaires à venir :** Les CPA feront leur sortie vélo à la forêt de Buzet et les CPB iront visiter une asinerie. Les CE1 passeront une journée au village gaulois et les CE2 iront au parc de la Préhistoire. Les CM1 visiteront le château de Chalabre. Les CM2 iront à la Cité de l'espace et auront des ateliers sur les déchets faite par Toulouse métropole. Les classes de CM1B et CM2A auront la dernière séance d'Ecole et cinéma. La classe de CM2A restituera le projet théâtre mené en partenariat avec la mairie de L'Union et les anciens de l'association La main tendue.

**Sécurité des transports durant les sorties scolaires :** L'école ne fait appel qu'à des compagnies agréées pour le transport des scolaires. Lors d'une sortie, un bus a « accroché » le pilier d'un portail. Cet incident a seulement eu des conséquences matérielles sur le bus mais plusieurs élèves ont eu peur. Comme l'école avait déjà rencontré des difficultés avec cette compagnie (retard et trajet mal préparé), il a été décidé de ne plus y faire appel.

**Préparation de la kermesse de fin d'année :** La kermesse de fin d'année est prévue le jeudi 27 juin à partir de 18h. Cette année de nombreux changements ont lieu. Des stands de jeux seront installés dans la cour de l'école en parallèle à l'exposition d'arts plastiques qui remplacera les chorales. Un repas partagé sera proposé en suivant. Il est demandé aux familles participant d'être attentives au stationnement gênant aux abords de l'école. La prochaine réunion de préparation aura lieu le 20 juin à 20h.

**Travaux/aménagements prévus à l'école :** Des stores électriques à lames orientables (budget 220 000 €) ont été installés sur toutes les fenêtres du bâtiment principal afin de lutter contre la chaleur et permettre une meilleure utilisation des vidéoprojecteurs. Les classes de CP seront équipées courant juin et le reste des bâtiments de l'école (classe de CE1B et salles ALAE) sera équipé lors d'une 3<sup>ème</sup> tranche. Le mobilier (bureaux et chaises des élèves) de 4 classes va être renouvelé pour la rentrée et la classe ULIS nouvellement créée est également dotée en mobilier.

**Avis de la mairie concernant la modification des dos d'âne devant l'école en termes de sécurité pour les enfants :** La mairie de L'Union n'est pas satisfaite de cette modification car l'effet est négligeable. Une demande a été faite auprès de Toulouse Métropole qui est en charge de ce dossier pour retravailler à nouveau la pente de ce dos d'âne afin que la sécurité devant l'école soit maximale. La municipalité est en attente de réponse et suit ce dossier.

**Informations Mairie :** Il y a un accord de passée entre les communes de Saint Jean et de L'Union pour que les enfants inscrits au centre de loisirs puissent bénéficier du centre de loisirs d'une commune quand celui de l'autre est fermé. Des stages sont proposés cet été en partenariat avec le Dojo de L'Union en alternative au centre de loisirs.

*Fin du conseil d'école à 19h15*

La secrétaire de séance, Mme Mataix

La directrice, Mme Puntil